



## EDITO

2

Bilan de la première partie de la période hivernale

Je profite de ce Bulletin qui marque la fin de la période hivernale pour adresser mes remerciements à l'ensemble des équipes du SIAO qui ont été fortement mobilisées par cet hiver particulièrement rigoureux et long.

4

Plan Grand Froid

Je remercie aussi l'ensemble des acteurs qui ont porté des places d'urgence hivernale, d'abris de nuit et de grand froid pour leur collaboration avec le SIAO 78 au bénéfice des publics à la rue ou mal logés.

5

Service Sortant de Prison

Le SIAO met tout en œuvre sous le pilotage de la DDCS et avec vous tous, pour éviter que des personnes se trouvent sans solution d'hébergement ou de logement à la fermeture des places hivernales. La fermeture est prévue du 31 mars au 30 avril 2018.

6

Actualités du SIAO 78

2018 est placée sous le signe de la fluidité. Cette année, nos échanges et concertations intégreront encore plus fortement ce point stratégique dans le parcours des usagers.

8

SI-SIAO

Pour votre information, Le SIAO a emménagé dans ses nouveaux locaux.

Nous avons eu l'honneur d'y accueillir Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye ainsi que son équipe le 21 mars dernier.

Nous avons pu proposer la visite de nos nouveaux locaux permettant de réunir toute l'équipe du SIAO au sein d'un même site. Nous avons pu répondre à toutes les questions de Monsieur le Sous-Préfet relatives à l'articulation des différentes Entités du SIAO78 et au travail de collaboration avec les partenaires.

La stratégie pour l'accès au logement d'abord a pu être largement évoquée au travers de la présentation des différents dispositifs dont SOLIBAIL.

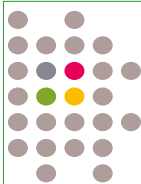
9

Agenda

10

Contacts

Par Madame Evelyne FIKUART,  
Directrice du Pôle SIAO / Hébergement / Logement



# Plateforme 115 et Veille sociale du SIAO78

## Premier bilan de la période hivernale

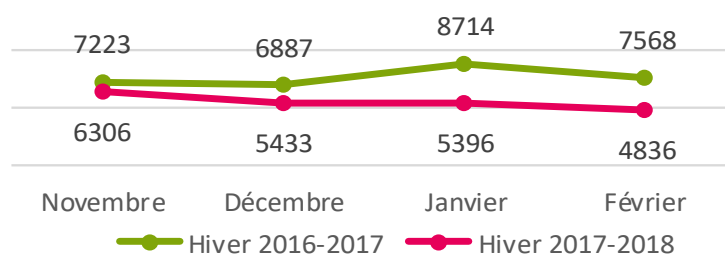
La période hivernale a débuté le 1er novembre 2017, **247 places supplémentaires** ont été ouvertes dès les premiers jours sur l'ensemble du département des Yvelines.

Elles ont été réparties de la façon suivante :

- **100** places supplémentaires à l'hôtel, réparties dans deux hôtels, complétées par 6 places et 14 places « grand froid »
- **66** places dans trois abris de nuit situés sur les secteurs de Versailles, Le Vésinet et Saint-Germain-en-Laye
- **81** places supplémentaires au sein de 9 structures d'hébergement d'urgence.

Les modalités de prise en charge ont changé par rapport aux années précédentes, les demandes de prolongation se font pour les nuitées hôtelières tous les 15 jours, pour les abris de nuit une fois par semaine, pour les places en structures d'hébergement tous les 7 jours ou tous les mois en fonction des structures.

## Appels reçus par la Plateforme 115 du SIAO78



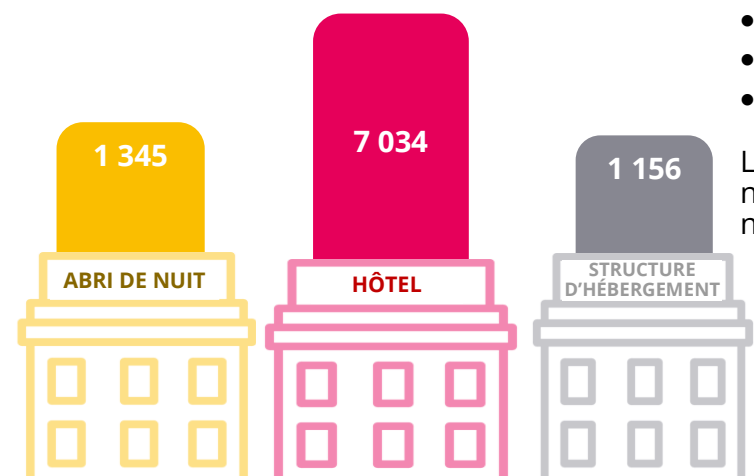
16 652

demandes ont été reçues par la Plateforme 115 du SIAO 78 durant la période du 1er novembre 2017 au 28 février 2018, dont 586 concernaient une demande de prestation d'aide alimentaire, vestimentaire ou d'hygiène. Parmi ces demandes, nous distinguons 1431 ménages soit 2426 personnes. 768 demandes constituaient des premiers appels vers la Plateforme 115, qui concernaient 494 ménages soit 761 personnes.

## Attribution des places

Durant la période :

- **9535** attributions de places
- **1540** personnes mises à l'abri
- **839** ménages distincts.



Les principales orientations se font au bénéfice des familles avec enfants vers les nuitées hôtelières.

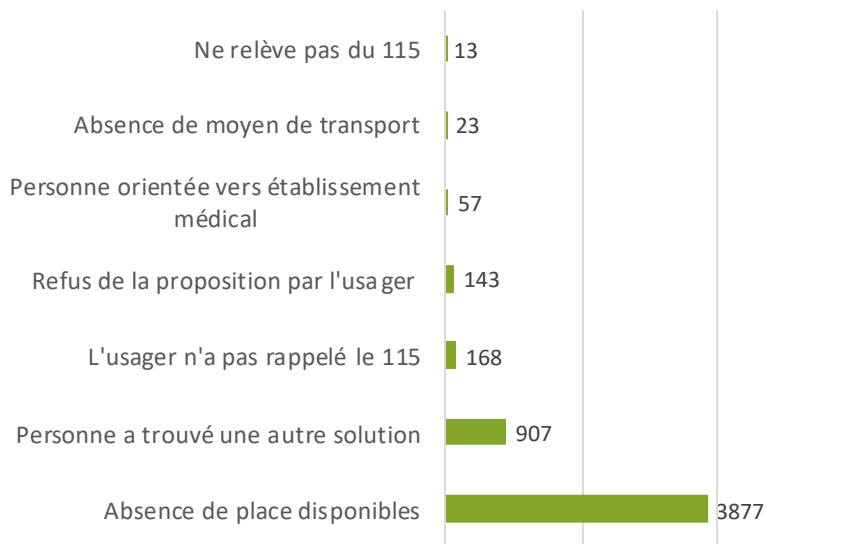


# Plateforme 115 et Veille sociale du SIAO78

## Les demandes non abouties et les demandes non pourvues

Durant la période du 1er novembre 2017 au 28 février 2018, 5188 demandes n'ont pas abouti à une mise à l'abri.

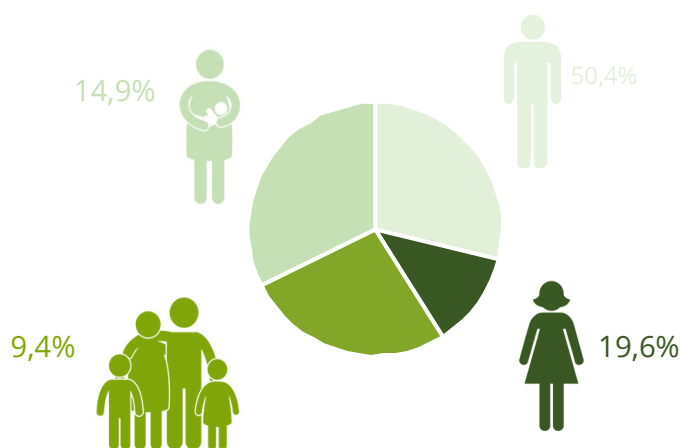
Différents motifs peuvent être observés :



Le premier motif des demandes non abouties reste l'absence de places disponibles pour près de 74,7 %.

17,5 % des demandes non abouties concernent des ménages ayant pu trouver une solution personnelle souvent précaire chez un tiers.

Peu de personnes refusent l'orientation proposée par la Plateforme 115. Ce taux atteint 2,7% des demandes non abouties.



Les abris de nuit et les places en structures dans le cadre de la période hivernale permettent l'accueil des personnes isolées.

L'augmentation de places pendant la période hivernale et leur fonctionnement à la semaine contribuent à la diminution du nombre de demandes non abouties pour les publics hommes seuls et femmes seules.



# Plateforme 115 et Veille sociale du SIAO78



## Plan Grand Froid

Le plan "Grand Froid" est un dispositif qui s'accompagne d'une procédure de veille sociale et consigne les bonnes pratiques pour prévenir les dangers d'une période de froid prolongée.

Du 1er novembre au 31 mars, Météo France assure une surveillance de l'intensité du froid et alimente chaque jour un site extranet dédié aux différents acteurs du dispositif. Quatre niveaux de couleur traduisent l'intensité du risque auquel la population est exposée pour les prochaines 24 heures : vert, jaune, orange et rouge.

Le Préfet met en place, au regard des besoins identifiés dans le département, les mesures de mobilisation d'équipes et de moyens jugées nécessaires. Les mesures de renforcement (mobilisation de places de mises à l'abri, renforcement des équipes mobiles, « accueils de jour ouverts la nuit », renforcement des 115) sont prises en fonction de la situation locale.

Au-delà des places ouvertes pendant la période hivernale dans les structures d'hébergement type CHRS, CHU ou à l'hôtel, le Préfet veille à ce que le SIAO du département ait bien connaissance des personnes accueillies dans les structures de mise à l'abri afin de lui permettre de vérifier, voire d'organiser, l'évaluation de la situation et de proposer la solution durable la mieux adaptée.



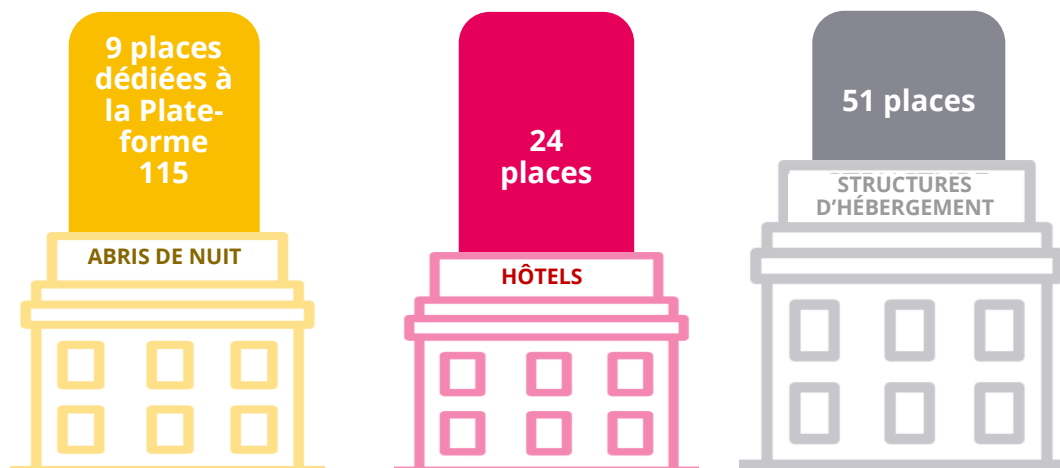
### Calendrier Plan Grand Froid 2017 / 2018

Du 1er décembre au 5 décembre 2017

Du 5 février au 5 mars 2018

Du 17 mars au 22 mars 2018

### Ouverture des places du Plan Grand Froid





# Entité Hébergement / Logement

## Service d'accompagnement des personnes sortant de Prison ou sous main de justice

Les détenus qui quittent l'établissement pénitentiaire sans hébergement nécessitent un accompagnement social afin de pouvoir se stabiliser et d'éviter la récidive.

Les SPIP (Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation) assurent essentiellement les aménagements de peine.

Pour favoriser l'accès à l'hébergement des personnes sous main de justice, un « référent hébergement/logement », intervient en relation avec les conseillers en insertion et probation. Le travailleur social de l'Entité Hébergement / Logement a pour mission spécifique d'accompagner des personnes sortant d'incarcération ou ayant un suivi judiciaire en milieu ouvert. Sa mission première est d'accompagner un projet d'accès à l'hébergement avec le détenu, bien avant sa sortie, et de l'accompagner au moment de la levée d'écrou.

En lien avec les SPIP, des permanences ont été mises en place dans les lieux d'incarcération du département pour organiser des entretiens avec les détenus. Le référent entretient des contacts réguliers avec les équipes des structures d'hébergement pour les places dédiées au public sortant de prison et formule des demandes dans le logiciel SI-SIAO.

Le référent « public sortant de prison » a rencontré 300 personnes en 2017, 97 premières évaluations ont été instruites dans le SI-SIAO en plus du suivi des demandes antérieures

L'entité Hébergement / Logement du SIAO78 a procédé à **28 orientations** vers des structures d'hébergement, mais seulement **13 personnes** ont pu intégrer une place spécifique d'hébergement.

Le référent « public sortant de prison » va à la rencontre des personnes incarcérées lors de différentes permanences trois fois par semaine.

## L'activité de l'Entité Hébergement / Logement

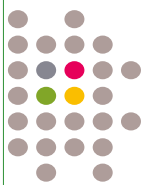
En ce début d'année 2018, l'entité Hébergement / Logement a reçu **841 demandes d'hébergement** pour **1505 personnes** durant la période du 1er janvier 2018 au 28 février 2018.

Orientations effectuées par l'Entité Hébergement / Logement : 714 personnes

- ↪ **307 personnes** ont été orientées vers le dispositif **Hébergement**,
- ↪ **255 personnes** ont été orientées vers le dispositif **Logement Adapté**,
- ↪ **152 personnes** ont été orientées vers le dispositif **Logement**.

267 personnes ont intégré une place pérenne :

- ↪ **149 personnes** ont intégré une place sur le dispositif **Hébergement**,
- ↪ **78 personnes** ont intégré une place sur le dispositif **Logement Adapté**,
- ↪ **40 personnes** ont intégré une place sur le dispositif **Logement**.



# Actualités du SIAO78

## Le déménagement du SIAO 78

En ce début d'année 2018, le SIAO 78 a déménagé. Il bénéficie désormais de locaux plus adaptés à son activité. Les différents services du SIAO sont maintenant regroupés sur un seul site. Le SIAO a reçu, dans son nouveau site, le 21 mars 2018 dernier, le Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye.



Plateforme 115



Entité Hébergement- Logement

## De nouveaux outils pour la Plateforme 115 du SIAO 78

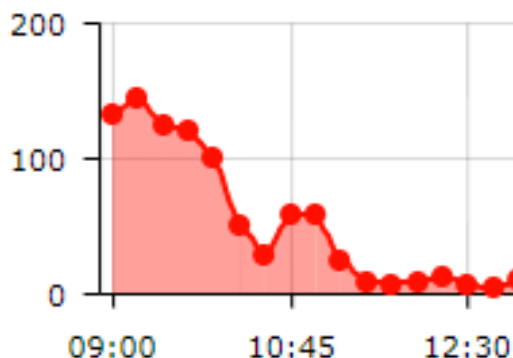


Outre le déménagement dans de nouveaux locaux, l'année 2018 marque également un changement au niveau de la Plateforme 115 du SIAO 78. Afin d'améliorer sa qualité de service, l'entité s'est dotée d'un nouveau logiciel pour mieux gérer les appels téléphoniques.

Le logiciel ISI-COM permet de comptabiliser le nombre d'appels en attente, le nombre d'appels perdus et le temps d'attente moyen.

Cet équipement permet d'adapter l'organisation de la Plateforme 115, grâce à l'analyse des pics d'appels.

C'est un outil de management permettant d'apporter une meilleure qualité de service en adaptant le planning et en orientant les appelants vers des créneaux horaires différents afin de ne pas embosser les lignes téléphoniques du 115.



Le graphe ci-contre présente la charge due aux appels concernant les renouvellements en hôtels et en structures.



# Actualités du SIAO78

## Mutualisation des équipes de la Plateforme 115, du SASH et du SAO

L'entité Plateforme 115 du SIAO78 évolue. Depuis le 02 Avril 2018 une nouvelle organisation est mise en place avec la mutualisation des différentes missions.

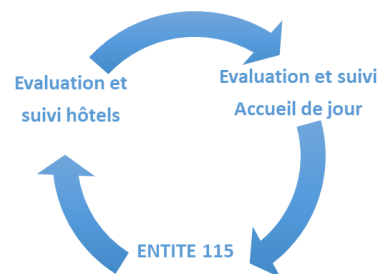
L'entité Plateforme 115 du SIAO78 est constituée d'une équipe de 17 salariés qui alternent leurs interventions par cycle de trois semaines. Une semaine sur la plateforme 115, une semaine au sein du SASH (mission de suivi et accompagnement des familles orientées par la plateforme-115 dans les hôtels) et une semaine au SAO (mission d'évaluation dans les accueils de jour où l'équipe rencontre les personnes isolées).

Les missions sont multiples et complémentaires. La plus-value de cette organisation permet que des travailleurs sociaux qui connaissent bien le terrain puissent mieux répondre aux problématiques rencontrées par la plateforme 115 avec une famille ou une personne isolée. Elle permet également de varier le travail et ainsi de prévenir les risques psycho-sociaux.

L'objectif de l'Entité Plateforme 115 est qu'après la réalisation d'évaluations et de préconisations des familles mises à l'abri à l'hôtel dans le SI-SIAO, de passer le relais à l'équipe Hébergement / Logement pour des orientations vers des places en hébergement ou vers le logement accompagné (type SOLIBAIL) ou autonome.

Avec cette mutualisation des équipes, l'entité Plateforme 115 du SIAO78 innove pour mieux suivre et accompagner les familles et les personnes.

L'organisation est fondée sur la pluridisciplinarité, les polycompétences et la complémentarité.



---

## Le SIAO78 recrute

### 4 Travailleurs Sociaux (H/F)

#### 4 CDI temps plein

**Diplôme du travail social obligatoire**

**CCNT 66 : rémunération selon diplôme et expérience**

**Permis B véhicule obligatoire**

#### MISSIONS

- Accueil, évaluation et suivi des personnes mises à l'abri à l'hôtel et en accueils de jour.
- Suivi des ménages dans l'accomplissement de l'ensemble de leurs démarches
- Assurer un rôle de médiation hôtelière.
- Travailler en lien avec l'entité hébergement/logement du SIAO

**Les candidatures (CV actualisé et lettre de motivation) sont à adresser à :**

[pbourdier@acr.asso.fr](mailto:pbourdier@acr.asso.fr)

Poste basé à CONFLANS-SAINTE-HONORINE



# SI-SIAO

## Mails et notifications



Laurent THIESSET

- Gestionnaire Local
- Utilisateur Hébergement
- Utilisateur Premier Accueil



Le logiciel SI-SIAO vous permet de recevoir des notifications à chaque changement d'état de vos demandes.

En haut, à droite de votre écran SI-SIAO, consultez l'espace « Mon Compte » pour activer cette fonctionnalité et cochez les cases appropriées.

### Notification Mail

- Recevoir les notifications pour vos profils Premier Accueil
- Recevoir les notifications pour vos profils Hébergement/Logement

## Préconisation dans une demande

Le protocole SIAO Entité Hébergement | Logement a été actualisé.

Retrouvez la grille des préconisations à utiliser pour les créations et les actualisations des demandes SI-SIAO en téléchargement libre sur le site SISIAO.net.

Pour que votre préconisation soit rapidement validée par le SIAO, il **est important de respecter cette grille** pour éviter qu'elle vous soit retournée sous le statut « à compléter ».

## Support utilisateur SI-SIAO



Face au nombre en constante augmentation de demandes d'assistance à l'utilisation du logiciel SI-SIAO et pour décharger l'entité Hébergement-Logement du SIAO de cette tâche, l'Observatoire du SIAO des Yvelines s'est doté d'un logiciel de gestion de tickets d'incidents.

Toutes vos demandes d'assistance sont maintenant à déclarer par mail à l'adresse [sisiao78@acr.asso.fr](mailto:sisiao78@acr.asso.fr)

## Formation SI-SIAO

Dans le logiciel SI-SIAO, le profil « Gestionnaire Local » permet de gérer les places au sein d'une structure d'hébergement ou de logement mais aussi de gérer les utilisateurs.

**A partir du 1er juin 2018**, les places en structures seront gérées uniquement par les « Gestionnaires Locaux » des structures d'Hébergement | Logement.

Les Directeurs et / ou Chefs de Services sont invités à s'inscrire à ce module de formation spécifique sur le site [SISIAO.net](http://SISIAO.net)







# Agenda

## Commissions de Synthèse

*Le 03 avril 2018 à Conflans*

*Le 15 mai 2018 à Mantes-la-Jolie*

*Le 05 juin 2018 à Versailles*

*De 10h30 à 12h30*



## Tables Rondes

*RS, FJT, RJA, MR, PF*  
*Le 27 mars 2018*

*Structures d'urgence*  
*Le 24 avril 2018*

*Personnes victimes de violences*  
*Le 29 mai 2018*

*De 14h00 à 17h00*

*34 rue des Cayennes*  
*78700 Conflans-Sainte-Honorine*

## Commissions départementales

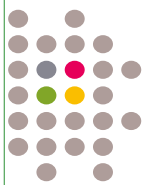
*Le 24 mai 2018*

*De 09h30 à 12h00*

*Lieu à définir*



Pour toute demande de renseignement, merci de bien vouloir adresser un mail à [siao78@acr.asso.fr](mailto:siao78@acr.asso.fr)



# Contacts

**SIAO 78**

**01 39 19 66 06**

**Entité 115 et Veille  
Sociale**

Equipe d'accompagne-  
ment social à l'hôtel et  
d'évaluation dans les  
accueils de jour

**01 39 72 55 00**

**Entité  
Hébergement  
Logement**

**01 34 90 92 77**

**siao78@acr.asso.fr**

**SI-SIAO**

**Support technique**

**[www.sisiao.net](http://www.sisiao.net)**

**[sisiao78@acr.asso.fr](mailto:sisiao78@acr.asso.fr)**

**Suivez-nous  
sur**



**SIAO Yvelines**



**@SISIAOnet**